

CONTRAT DE RESERVATION DE SAILLIE POUR L'ETALON "Lecherry Tartifume" pour l'année 2010

Contrat établi en 2 exemplaires entre:

Eglantine ODOUX
Bézidel , 56480 CLEGUEREC
06 87 82 03 21 eglantineodoux@elevagetartifume.com

Et: propriétaire de la jument ou celui qui l'a en location

Mme, Melle, M.

.....
Adresse:
Code postal:..... Ville:
Tel: Portable:
Email:

La jument à saillir concernée par ce contrat est:

Nom: Née le:
Race: N° Sire: Robe:
Père: Mère:

TARIF DE SAILLIE:

300€ ht (soit 316.5€ TTC) à la réservation (option 1)

Où

350€ ht répartis comme suit : 150€ ht (soit 158,25€ TTC) à la signature du contrat et 200€ ht (soit 211€ TTC) jument pleine au 1/10/2010 (option 2).

Veillez cocher l'option choisit !!!!

CONDITIONS:

Les saillies seront effectuées en monte en main à Bézidel 56480 Cléguérec.

En cas d'avortement ou de jument resté vide en fin de saison de monte, le montant total de la saillie sera reporté pour 2011. Un certificat vétérinaire et le certificat de saillie devront nous être renvoyés et un nouveau contrat vous sera adressé. En cas de force majeure (étalon accidenté, blessé ...), la saillie sera reportable sur l'un des autres étalons de l'élevage.

Seule la première partie : (150€ht) seront à payer pour bénéficier du report dans le cas de l'option 2.

La jument doit être à jour de ses vaccinations.

L'attestation de saillie ne sera délivrée qu'après le règlement intégral de toutes les sommes dues par le propriétaire de la jument.

Tous les litiges sont soumis à la loi française.

Fait à le/2010

Signatures suivies de la mention lu et approuvé:

Le propriétaire ou loueur de la jument

Eglantine ODOUX